



# Conseil Commun Commune CPAS

*Séance n°10 du 26 octobre 2020*  
*se réunit pour la première fois à 20 heures*  
*en la salle de l'Hôtel communal,*  
*sis rue Raoul Warocqué, 2 à 7140 MORLANWELZ,*

## ORDRE DU JOUR

### Direction Générale

- 1). DG Commune et DG C.P.A.S. - Synergies entre la Commune de MORLANWELZ et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) de MORLANWELZ - Rapport Synergies 2020 - Information.**

Établir un état des lieux des Synergies existantes et à prévoir dans le futur entre la Commune de MORLANWELZ et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) de MORLANWELZ.

Une volonté d'amplifier les Synergies entre la Commune et le C.P.A.S. de MORLANWELZ, afin de développer des politiques sociales et budgétaires encore plus complémentaires, est devenue permanente, et donc une situation de fait.

Les économies d'échelles qui en résultent, permettent en outre de respecter le Plan de Gestion exigé par le Centre Régional d'Aide aux Communes (CRAC).

Il est demandé au Conseil communal de MORLANWELZ et au Conseil de l'Action Sociale de MORLANWELZ de prendre connaissance de ce rapport Synergies 2020.

Le Directeur Général communal f.f.,

Le Président,

Fabrice FRANCO

Christian MOUREAU

Le Directeur Général du CPAS f.f.,

La Présidente du CPAS,

Vincent ADAM

Géraldine CANTIGNEAUX